

« Heritage Conflicts in Europe » : site internet dédié aux monuments, collections et objets disputés afin de présenter une vue d'ensemble des conflits patrimoniaux dans l'espace européen.

La propriété, légitimée ou contestée, des objets patrimoniaux reflète la manière dont le présent utilise le passé dans la construction et la revendication des identités culturelles et sociales. Aujourd'hui les nations négocient et reconfigurent leurs patrimoines dans le contexte post-colonial, post-totalitaire et à l'issue des récents conflits qui ont transformé la carte de l'Europe.

Depuis les années 1970 une multiplication de demandes de restitutions de la part de différentes communautés, nationales, régionales et autres met en question le droit à la propriété de certains objets conservés par les musées. L'écho médiatique rencontré a été particulièrement important à propos des restes humains, des collections ethnographiques et des antiquités à provenance inconnue et/ou suspecte, comme des œuvres symboliques d'une nation nouvelle.

Cette actualité a suscité de la part des institutions mises en cause ou menacées dans leurs collections un profond malaise, illustré par la *Déclaration sur l'importance et la valeur des musées universels* signée en décembre 2002 par 18 institutions européennes et nord-américaines comme par un vif débat académique à propos des valeurs du musée.

Le projet ici présenté a été élaboré dans le contexte d'une entreprise européenne baptisée EuNaMus (*European National Museums, Identity Politics, the Uses of the Past and the European Citizen*) qui a commencé en 2010, et prend fin cette année. Le projet coordonné en son sein par Paris 1, (*Workpackage 3*) était consacré aux « Usages du Passé ». Il comprenait l'organisation de colloques internationaux, la rédaction de rapports, et l'élaboration d'un site qui recense les différents conflits autour des collections des musées afin de fournir une vue d'ensemble des grands enjeux patrimoniaux à travers l'Europe. Ainsi, une première base de données a-t-elle été établie sous la forme d'un wiki servant d'outil de travail pour coordonner les contributions et qui est encore inaccessible au public.

Le travail porte aujourd'hui sur une cinquantaine de cas, chacun traitant des circonstances dans lesquelles la propriété de certains objets est contestée - des célèbres marbres d'Elgin aux crânes Namibiens à Berlin, en passant par les têtes Maori. Ces cas ont été étudiés par une vingtaine d'auteurs provenant d'une dizaine de pays européens, et cherchent à aborder ces questions sensibles à travers une approche pluridisciplinaire : juridique, historique, sociologique, anthropologique. Mais davantage qu'une simple compilation, cette mise en commun forme déjà le noyau d'un riche dialogue grâce aux possibilités de lectures croisées, démontrant l'existence de phénomènes transnationaux de reproduction et d'émulation dans les pratiques patrimoniales.

Les restitutions s'analysent souvent d'un point de vue juridique essentiel à la résolution de conflits. Toutefois, tandis qu'on négocie le droit à la possession d'un objet, il paraît évident que le véritable enjeu se situe dans l'interprétation du passé et engage différents acteurs, nationaux ou autres, aux statuts divers, du conservateur au représentant communautaire en

passant par le diplomate. Pour le point de vue politiste, par exemple, ces demandes transforment le sens de l'objet en marqueur identitaire dans un jeu de diplomatie culturelle. Pour le conservateur de musée, les restitutions éventuelles doivent participer de la stratégie du savoir et du patrimoine « universel » qui caractérise la légitimité de son institution.

Mais la complexité du geste de restitution peut s'observer autrement, ainsi dans l'aspect cérémoniel qui peut l'accompagner. En rassemblant ces cas, on peut par exemple considérer de manière comparatiste le transfert, au musée ou ailleurs : comment et par qui l'objet est-il rendu, par quels gestes et avec quels mots ? La dernière décennie a vu se multiplier les cas spectaculaires jusqu'à des cérémonies qui intègrent les revendications de peuples autochtones – comme celle qui purifia par la fumée le personnel du musée national d'ethnographie en Suède au moment où il rendit à des populations aborigènes de l'Australie des restes humains. De telles approches permettent donc d'enrichir l'approche légale de cette histoire des collections pour rendre pleinement compte du pouvoir et de l'action de l'objet, et éclairer un volet de son *agency*.

À côté des restitutions *stricto sensu*, les institutions patrimoniales peuvent utiliser une gamme de solutions, comme les prêts, mais aussi le partage par la numérisation etc. Le British Museum propose une délocalisation résumée par la formule : « A museum of the world, for the world ». L'imaginaire du musée universel ou mondial est-il en train de se refonder selon des principes plus dynamiques, en accord avec un rôle social revu ? On peut saisir l'opportunité de ce débat pour questionner la plasticité et la mobilité du sens de l'objet dans l'histoire globale de l'art, son atlas et son patrimoine.

Ainsi, les recherches entreprises pour le wiki ont permis à certains doctorants et post-doctorants du programme de participer à la première conférence internationale des *Critical Heritage Studies* à l'Université de Göteborg (Participants : Felicity Bodenstein, José Lanzarote-Guiral et Andrzej Jakubowski). Cette conférence, qui s'est tenue au début du mois de juin 2012, constituait un véritable état des lieux sur les recherches en patrimoine à travers le monde aujourd'hui.

De son côté, Dominique Poulot a mené une mission CNRS de longue durée à l'Unité Mixte Internationale Transitions (CNRS/New York University) et a organisé dans ce cadre une conférence internationale sur la mémoire et la patrimonialisation des passés difficiles : *DISPLAYING THE UNSPEAKABLE*, New York University, Washington Square, 14 mai 2012, en collaboration avec the National September 11 Memorial & Museum; Mémorial de Caen ; Université de Paris 1- Panthéon Sorbonne, Institut Universitaire de France; Partner University Fund (PUF/FACE); Ministère des Affaires étrangères et européennes; Services culturels de l'Ambassade de France à New York. La conférence a notamment fait le point sur la notion de patrimoines de conscience universelle et sur l'appropriation d'héritages traumatiques.

Ces participations de l'équipe ont montré que le travail pluridisciplinaire était l'un des développements majeurs des nouvelles approches en termes de gestion des conflits patrimoniaux actuels. Qu'il s'agisse des comités consultatifs dans la création de mémoriaux, ou du développement de projets *Tempus* pour la résolution de conflits liés au patrimoine, les

initiatives internationales récentes démontrent les besoins de médiation entre des *stakeholders* très divers.

Objectifs :

En France, à partir des années 1990, originellement circonscrite à l'étude des collections, l'histoire des patrimoines s'est ouverte aux outils et aux réflexions théoriques des sciences sociales pour traiter des usages et des pratiques de la culture matérielle puis immatérielle. Dans les études patrimoniales contemporaines il s'agit de mettre en évidence les articulations entre législation, savoirs érudits, positions politiques, investissements artistiques et littéraires, bref de nouer les fils d'une histoire de la construction des savoirs, de la mise en forme de disciplines, au-delà de la seule chronique des conservations.

L'histoire du patrimoine a été longtemps prise dans une logique de réparation, à l'égard d'œuvres ou d'objets indûment saisis et collectés. Désormais, l'étude des stéréotypes liés aux représentations patrimoniales est l'un des axes les plus remarquables d'une perspective attachée à envisager l'héritage « inventé » ou « construit », mais aussi à penser la rupture dans la vie longue des objets. La mise en évidence des conflits et des résistances aux patrimonialisations conçues sur le mode exclusif de la mise au musée, en particulier, doit être un volet important de la recherche, aussi important que celui, traditionnel, qui envisage la patrimonialisation comme l'une des voies d'une élaboration d'un consensus esthétique et historique.

En accord avec l'orientation internationale d'excellence du Labex, nous souhaitons que le sujet soit abordé par des études de cas dans une perspective diachronique, internationale et incluant tous les genres artistiques à travers une approche comparatiste et transdisciplinaire qui se fonde sur un large réseau de chercheurs. Ce réseau, construit notamment grâce au projet EuNaMus, pourrait être agrandi grâce à d'autres collaborations, ainsi le site pourrait s'étendre au-delà des problématiques concernant les musées nationaux, pour considérer d'autres problématiques – notamment lié à la reconstruction de monuments endommagés pendant des conflits. Au niveau des cas eux-mêmes, l'objectif principal du site sera de dégager les voix des divers acteurs qui se croisent dans ces débats, du conservateur de musée aux diplomates. De même on se demandera comment la résolution ou non de ces conflits influe sur la compréhension interculturelle.

Il s'agit concrètement de créer un véritable site web, dont le design et le fonctionnement seraient adaptés aux objectifs intellectuels et formels du Labex, de son site et de sa présence sur l'internet. Il permettrait en particulier d'intégrer la possibilité d'un dialogue « web 2.0 » – recueillant des avis divers sur les cas présentés. Cela semble d'autant plus important que l'étude des conflits ne saurait se passer de la prise en compte des « émotions patrimoniales » selon la formule de Daniel Fabre.